

certes pas sous la menace, d'où qu'elle vienne, qu'il s'agisse d'une question de privilège ou même de la démission du président. D'ailleurs je ne crois pas que le président ait proféré de telles paroles de menace.

Cela dit, je ne peux que reprendre à mon compte votre décision, monsieur l'Orateur; il est d'usage pour le gouvernement de prendre connaissance d'un rapport avant de le déposer, et c'est ce que le cabinet est en train de faire. Nous n'avons pas encore précisé quand nous le déposerons, et je ne puis le faire ce matin.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, si le premier ministre n'est pas persuadé que le président a raison de demander une enquête, se laissera-t-il toucher par l'ardent désir du public qui attend ces renseignements et la nécessité urgente d'entreprendre de nouvelles recherches, ainsi que par le désarroi des intéressés, y compris les organismes sociaux, devant ce retard à déposer le rapport, car plus on tarde, plus les jeunes Canadiens et leur famille en souffrent?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il est un peu exagéré, me semble-t-il, de parler ici de désarroi. Il n'y a rien d'anormal à ce que le gouvernement mette une semaine ou même plus à considérer le rapport d'une commission royale. Je le répète, c'est ce que le gouvernement est en train de faire. J'ai beaucoup d'estime pour les membres de la commission et je comprends leur impatience. Leur rapport est un rapport provisoire, et c'est ainsi que le gouvernement le considère.

L'hon. M. Stanfield: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre veut-il dire que le ministre de la Santé n'a ce rapport que depuis une semaine?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il est parvenu au cabinet depuis une semaine au plus, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons ce rapport dans les deux langues.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser sur ce point une question complémentaire au premier ministre. Comme tous les partis à la Chambre sont perplexes, divisés même à propos de cette question, que nous ne voulons pas en faire un sujet de controverse ou proférer des menaces, le premier ministre voudrait-il songer sérieusement à déposer bientôt sans commentaire le rapport, avant même que le gouvernement prenne position, afin que le public puisse savoir ce que le document renferme.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, cette question n'est pas compliquée. Je réponds oui. Nous songerons à le déposer. Nous ne pouvons admettre cette partie de la question de privilège qui demandait le dépôt immédiat du rapport. Il n'y a aucune règle ici ou ailleurs qui exige qu'un rapport de la commission royale soit déposé immédiatement.

M. Baldwin: Il devrait y en avoir une.

Le très hon. M. Trudeau: Pourquoi n'en proposez-vous pas une pour que nous sachions ce que «immédiatement» veut dire. Je peux cependant assurer la Chambre que le rapport sera déposé. Qu'il me soit permis néanmoins de dire ceci aux partis d'opposition: j'espère qu'ils exposeront leurs idées sur le rapport avec la même célérité que le gouvernement.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT QUANT À L'APPARTENANCE ÉTRANGÈRE DES INDUSTRIES DE RAFFINAGE DES MÉTAUX ET DU PÉTROLE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question qui découle des renseignements fournis par le ministre de l'Industrie et du Commerce en réponse à la question n° 1304 posée par le député d'Oshawa-Whitby, renseignements qui figurent à la page 7946 du Hansard. Il paraît que la fonte et le raffinage des métaux sont maintenant contrôlés à 84.9 p. 100 par des sociétés étrangères et que, pour le raffinage pétrolier, les sociétés étrangères contrôlent maintenant 99.9 p. 100 de cette industrie au Canada. A la lumière de ces faits et étant donné que le premier ministre est intervenu dans l'industrie de l'uranium afin de protéger l'appartenance canadienne, j'aimerais lui demander si le gouvernement a l'intention d'intervenir dans ce domaine et s'il envisage de faire à la Chambre avant son ajournement une annonce sur la politique gouvernementale quant à l'appartenance étrangère des industries.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pense avoir dit il y a quelques semaines que le gouvernement se proposait de prendre position et d'annoncer sa politique sur les investissements étrangers en général. J'ai signalé que cela ne serait pas fait dans un ou deux mois, qu'il faudrait un certain temps. Ces travaux avancent et je pense que nous adopterons probablement la même attitude que le Nouveau parti démocratique en rejetant la position extrême préconisée par M. Watkins à Winnipeg.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.